



## Renouvellement titre de séjour

Par **chambers**, le **08/09/2011** à **21:24**

Bonjour,

je voudrai solliciter vos réponses sur des questions concernant une demande de renouvellement de titre de séjour à la préfecture de Nanterre. en effet ma copine bénéficie d'une carte de séjour d'1 an ( cas de maladies, vie privée vie familiale ) et en est à sa 5 ème demande de renouvellement. après avoir déposé hors délai d'une semaine son dossier dans la boite à lettre de la prefcture à Nanterre, 1 mois et demi sont écoulés mais elle n'a toujours pas reçu de récépissé ni de réponse de la préfecture, pourtant elle a été consulté par le médecin prescrit par ces derniers, est ce normal de n'avoir rien reçu à ce jour ? d'autre part pensez vous que le fait d'avoir déposer le dossier même hors delai dans la boite à lettre de la prefect comme on lui a demandé, est ce un piège pour faire traîner ? est il normal de ne rien recevoir de la prefecture de nanterre attestant de son dépôt de dossier de renouvellement ?